

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC VENDREDI 21 OCTOBRE, 1859

No 27

UN CONSEIL.

Dans quelques semaines nous serons en plein hiver, et tout présage qu'à moins d'un changement inattendu, cette saison, toujours si rigoureuse dans les années d'abondance, sera en 1859, marquée par la plus épouvantable famine. Cependant rien ne semble indiquer que l'on prenne des mesures pour adoucir les effets désastreux de l'hiver qui s'avance rapidement; au contraire, la criminelle apathie de nos gouvernants semble augmenter à mesure que l'avenir s'assombrit. Quand ils ne devraient avoir qu'une seule pensée, celle de préserver de la misère, ces nombreuses familles d'ouvriers qu'une administration prodigue, aveugle et immorale a jetés dans la misère, on les voit, sourire dédaigneusement à ceux qui osent les rappeler à leur devoir d'homme public. On dirait qu'insensibles à l'honneur, nos ministres croient le peuple insensible à la souffrance, et qu'ayant souffert patiemment jusqu'au jour d'hui, il souffrira toujours sans se plaindre! Qu'attendre, alors, de ces hommes, sinon de les voir courir à la ruine en y précipitant ceux qu'ils peuvent et doivent sauver!

Quand les hommes qui gouvernent leurs compatriotes n'ont d'autre but que le pillage et la corruption; quand, pour se maintenir, ils ne craignent point d'employer la fraude, le parjure et les services d'une meute de suppôts dont les procédés à l'égard des hommes de l'opposition inspirent plus de mépris que de colère; il n'est pas étonnant que la banqueroute et la misère envahissent toutes les classes de la société. Alors on ne doit espérer d'eux ni justice ni pitié. Il ne reste plus qu'à attendre le jour où, ne trouvant plus de victimes, ceux qui, aujourd'hui, ne nous gouvernent que pour nous exploiter, se déchireront pour se partager les dépouilles. Déjà la guerre s'est élevée parmi eux, et bientôt, ceux qui ont méprisé les conseils des hommes de l'opposition, les premiers tomberont peut-être, victimes de leurs propres amis.

En attendant ce jour, il faudra que le peuple qu'on affame systématiquement puisse vivre, et cependant nul indice que la construction navale ou tout autre travail commencera! Nous ne sommes pas de l'avis de certains journalistes hypocrites qui, ayant pu faire fortune en écrivant contre leurs convictions et se trouvant à l'abri du danger, prétendent qu'on ne

doit pas faire connaître que la misère existe! Nous avons toujours pensé qu'il valait mieux indiquer le remède et essayer de l'appliquer plutôt que de garder un coupable silence. Aussi, aujourd'hui, comme toujours nous disons aux citoyens de Québec de ne point compter sur le Chemin de fer du Nord, qu'on ne peut ni ne veut commencer quoi qu'en dise un misérable intrigant et ses suppôts, mais de se hâter de quitter la ville pour la campagne, le ciseau pour la charrue! Le ministère et toutes les autres boutiques "ejusdem farinae" ne viendront jamais à leur secours, ils doivent donc chercher à vivre par eux-mêmes. Il n'y a point d'autre alternative.

LES PROFESSIONS LIBÉRALES.

Tous les jours nous entendons des personnes se plaindre du dépérissement des professions qu'on est convenu, nous ne savons pour quelle raison, d'appeler "libérales". En Canada, une telle désignation est un contresens; car, sauf quelques exceptions, ceux qui parviennent à se créer une position honorable au moyen des professions "libérales" doivent leur bonne fortune à des circonstances exceptionnelles. Presque toujours, les hommes qui suivent le droit ou pratiquent la médecine, se livrent à d'autres emplois plus rémunérateurs. Il n'est pas rare de voir des médecins, des avocats, des notaires, devenir journalistes, agriculteurs ou industriels. Ce délaissement des professions libérales est du, selon nous, moins au nombre des pratiquants qu'à la mauvaise organisation de ces différents états. Pour remédier à ce mal qui, chaque jour, s'aggrave, il faudrait, d'abord, baser sur la population de chaque localité, le nombre des hommes professionnels, et réviser leur tarif respectif de manière à rendre justice à tous les intéressés.

C'est, surtout, un abus qu'il faut faire disparaître parce qu'il est tyrannique et que ses conséquences sont des plus désastreuses. Nous voulons parler de la défense que la loi fait aux notaires de vendre leur greffe comme cela se pratique en France.

Souvent il arrive qu'un notaire, après avoir laborieusement travaillé pendant trente et même quarante ans, se trouve, par des circonstances incontrôlables, dans l'impossibilité de laisser un patrimoine à

sa famille. Eh! bien, si cet homme avait le droit de vendre son greffe pour lequel il obtiendrait un prix considérable, sa famille serait à l'abri de la misère. Si ce droit existait, un étudiant en droit qui est obligé de faire un stage de cinq ans avant de pouvoir gagner un seul sou par sa profession, encouragé par la perspective d'être après l'admission au notariat possesseur d'une forte clientèle, s'appliquerait à s'en rendre digne. Si le présent système n'est pas changé, on peut s'attendre à une dépression de plus en plus alarmante des professions "libérales". Et remarquons, que le public est intéressé à ce changement, car pour ne citer qu'un exemple ou l'abus—l'une des grandes plaies du pays—fait loi; disons que quand un citoyen a besoin d'une copie d'acte, passé par un notaire dont les minutes sont déposées au greffe, il lui faut payer le double de la valeur de l'acte.

Nous espérons donc que parmi nos législateurs, il s'en trouvera au moins un qui à la prochaine session du parlement, proposera d'amender la loi qui cause tant d'abus et de malheurs. Nous attirons spécialement l'attention des messieurs de la "Chambre des notaires de Québec" sur la nécessité des changements que nous avons cités.

LA MAIRIE.

Dernièrement le "Morning Chronicle" a fait un appel aux électeurs municipaux pour les engager à choisir, pour les représenter dignement à la mairie, un homme éminemment qualifié sous tous les rapports. De plus, le "Chronicle" s'est prononcé en faveur de monsieur Symes.

Bien que l'influence du grand carré de la Côte Linnantagne ne soit pas considérable, il est bon de faire remarquer qu'à l'an dernier, le maire Langevin l'avait pour défenseur. Comme le "Chronicle" se range, toujours, du côté "métalliquement" le plus avantageux, il est permis de supposer que la candidature du suiveur du Chemin de fer du Nord inspire peu de confiance.

Quoiqu'il en soit, le maire actuel n'a point perdu l'espoir d'être réélu, une troisième fois, au moyen de la question du Chemin de fer du Nord. Il s'occupe, actuellement, à braser ses cartes de ma-